

- Réaménagement et amélioration environnementale des rues ▪

SITUATION EXISTANTE

Le quartier situé au Sud de la chaussée de Wavre est la partie la plus dense du périmètre. Les rues qui le traversent sont longues et étroites, ont un caractère très minéral et n'offrent pas de possibilité de séjour spécifique. Par ailleurs, certains espaces publics, en particulier les trottoirs, sont en mauvais état et nécessitent des travaux de rénovation.

Cette action sur les espaces publics du quartier Baucq constitue l'essentiel de l'intervention sur cette partie du périmètre, qui offre par ailleurs peu d'opportunités immobilières.



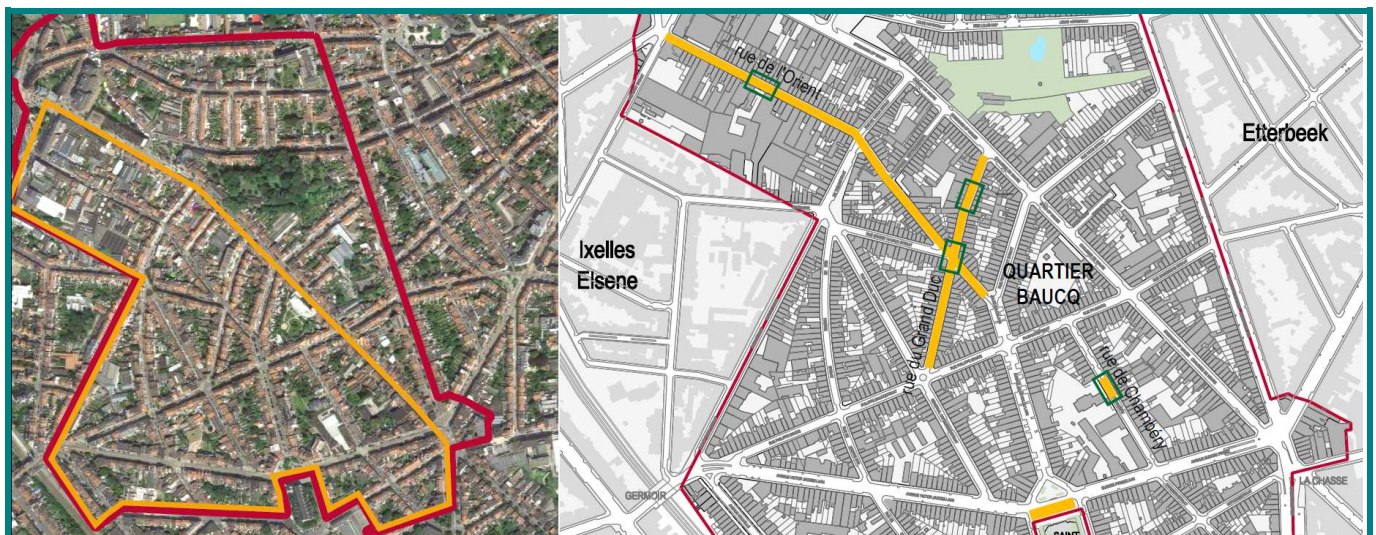
Rue de Chambéry



Rue du Grand Duc

Carte d'identité

Type de projet	Réaménagement de voiries
Localisation	Interventions multiples dans le quartier Baucq
Propriétaire	Commune d'Etterbeek
Budget total	500.000 euros, dont maximum 100.000 euros hors financement CQD



DESCRIPTION

Le projet vise la réfection et le réaménagement de certains trottoirs et voiries, notamment avec la création de petits « parvis » repris sur la voirie. Ces micro-zones vertes, « zones de respiration », s'inscrivent et renforcent le maillage vert régional et favorisent la mobilité douce au sein du quartier. Ces aménagements s'inspirent d'une bonne pratique que la commune d'Etterbeek a déjà mise en œuvre rue Général Capiaumont et rue Fétis.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT ET LOCALISATION

Réfection de trottoirs

- Matériaux : envisager la récupération de pavés platine
- Localisation proposée : rue du Grand-Duc et rue de l'Orient
- Sécurisation du carrefour Grand-Duc – Orient en faveur des piétons et cyclistes

Création de 'zones de respiration'

- Localisations potentielles : rue de l'Orient - proximité de l'église située au n°41, rue du Grand Duc - devant l'antenne Actiris, rue de Chambéry- à proximité de la maison de quartier / du centre de jour
- Passage piéton marqué par un casse-vitesse et des plantations, « touche végétale » (pieds d'arbres fleuris ...). L'aménagement peut s'adapter en fonction du cas :
 - Plantation de 2 ou 4 arbres
 - Dispositifs de sécurisation et de réduction de la vitesse
 - Dispositifs de repos (bancs)

Abords de l'église Saint-Antoine

- Projet global et cohérent sur l'ensemble des abords de l'église Saint-Antoine, y compris le square triangulaire face au parvis, dans le respect des prescriptions en vigueur et dans un souci de répondre aux besoins des utilisateurs (les jeunes, en particulier)
- Amélioration de la convivialité et de l'esthétique, tout en permettant le contrôle social (bancs, parterres...)
- Remplacement des arbres malades (+/- 6) sur le parvis et le square triangulaire
- Travail sur la végétation au pourtour de l'église, de manière à dégager de l'espace utilisable
- Sécurisation des abords du parvis, en contact direct avec la circulation automobile et le tram
- La commune apportera sur fonds propres une contribution financière de maximum 100.000 euros pour la partie de l'aménagement qui se trouve hors du périmètre du CQD. Notamment, une collaboration sera recherchée auprès du propriétaire privé (Delhaize) de l'espace vert situé en intérieur d'îlot à l'arrière de l'église, en vue d'un aménagement voué au jeu et à la détente.

RESULTATS ATTENDUS

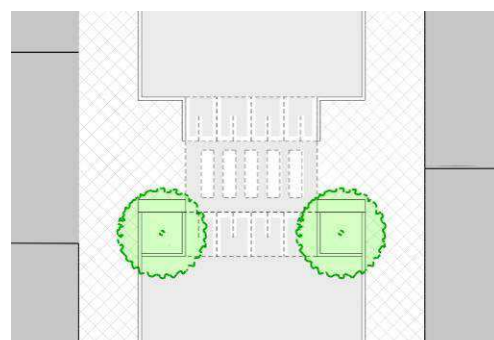
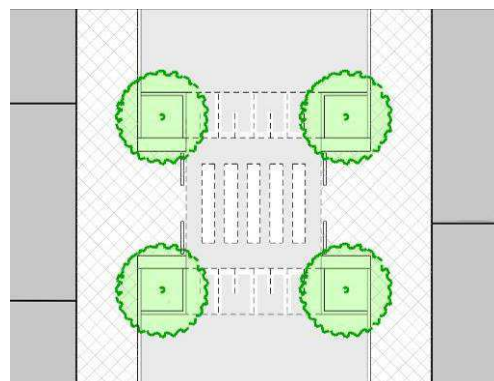
- Appropriation de l'espace public par les habitants
- Confort pour les piétons et autres modes doux
- Sécurisation des traversées de rues
- Amélioration de la qualité et de la convivialité des espaces publics et des rues (végétalisation)

DEVELOPPEMENT DURABLE

- ♦ Renforcer et valoriser le maillage vert régional
- ♦ Aménagements en faveur de la mobilité douce (piétons et cyclistes)

CONDITIONS DE REUSSITE

- ♦ Disposer d'une expertise (urbaniste, paysagiste, botaniste) pour étudier les différents aménagements
- ♦ Consultation de Bruxelles Environnement par rapport au maillage vert régional
- ♦ Saint-Antoine : vu les problèmes de sécurité, projet à mettre en œuvre conjointement avec des projets de participation des jeunes et de sensibilisation à la propreté (voir fiches projets 5.2, 5.6, 5.20 et 5.21)
- ♦ Coordination avec les projets existants et initiatives d'habitants, telles que le projet de Quartier vert en cours dans les rues Baucq et Chambéry



Schémas de principe



Exemple de réalisation, rue Capiaumont

